

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

Les retrouvailles du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre sont maintenant derrière nous. Nous conservons d'innombrables souvenirs des différentes rencontres que nous avons eues avec chacun d'entre vous. En septembre, nous publierons une édition spéciale 100^e de La Bell Nouvelle. À ne pas manquer!

Ce fut un réel plaisir de vous accueillir dans votre belle ville pour le temps d'un weekend chargé d'activités et d'événements, tous remplis d'émotions.

Nous tenons à remercier bien sincèrement tous ceux qui se sont impliqués pour faire de ces festivités une belle réussite.

La rentrée est à nos portes et nous désirons souhaiter un bon retour à tous les étudiants, professeurs et le personnel de nos établissements scolaires.

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte
Maire





OFFRE D'EMPLOI

La Corporation de développement économique de Senneterre, organisme sans but lucratif, a pour mandat de favoriser le développement économique et touristique de son territoire. Afin d'atteindre ses objectifs et poursuivre les démarches de son plan de diversification et de développement économique durable, la Corporation est à la recherche d'un agent de développement qui travaillera sous la responsabilité d'un conseil d'administration.

Principales fonctions :

- Faire progresser les projets en fonction des échéanciers et des objectifs
- Planifier, organiser et animer les rencontres reliées aux projets ciblés
- Rédiger des rapports sur les projets
- Soutenir divers comités
- Accueillir et assurer l'accompagnement des entreprises dans leurs différentes phases de développement (démarrage, croissance et transfert), dans le soutien au plan d'affaires et dans la structure financière de leur projet
- Représenter, à l'échelle du pôle de Senneterre, le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de La Vallée-de-l'Or

Profil recherché :

- Détenir un diplôme post-secondaire dans une discipline appropriée ou expérience dans le domaine
- Avoir une très bonne connaissance du français et connaissance de base en anglais
- Posséder un permis de conduire valide
- Maîtriser les outils informatiques usuels : Word, Excel, PowerPoint
- Autonomie, bonne capacité d'analyse et engagement

Ce poste est offert à temps plein. Le début de l'emploi est fixé en septembre 2019. La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et des qualifications. Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation avant le vendredi 23 août 2019, 16 h 30, à l'adresse suivante :

Corporation de développement économique de Senneterre

551, 10^e Avenue, Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Téléphone : 819 737-2277

Courriel : cde@ville.senneterre.qc.ca

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

Le Rendez-vous du citoyen est une occasion pour la population de connaître les différents organismes tant au niveau local que de la MRC de La Vallée-de-l'Or et leurs principales activités offertes pendant toute la saison.

Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer au Parc Optimiste, sur la 11^e Avenue, le vendredi 23 août 2019 de 16 heures à 19 heures. Plusieurs surprises, pour toute la famille et au niveau de la programmation, seront au menu.



ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES

Le Service administratif et de la trésorerie désire rappeler aux contribuables que le troisième versement des taxes municipales à la Ville de Senneterre sera échu le 1^{er} septembre. Nous vous invitons à régulariser votre situation pour éviter des intérêts.

VENTE POUR TAXES

La Ville de Senneterre tient à rappeler aux contribuables que les procédures de vente pour taxes impayées pour les années 2018 et antérieures débiteront vers la mi-septembre. Nous vous invitons à régler vos arrérages le plus rapidement possible, afin d'éviter des frais supplémentaires.

À noter que la Ville de Senneterre vend également les immeubles dont les taxes scolaires sont impayées. Le paiement des taxes scolaires doit se faire auprès de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec, s'il y a lieu. Veuillez vous référer aux factures que vous avez reçues de ces établissements.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

(Article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*)

Membres du conseil, citoyens, citoyennes, voici les faits saillants du rapport financier de la Ville de Senneterre pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 ainsi que ceux du rapport de la firme Daniel Tétreault CPA inc. qui a procédé à une audition indépendante de nos différents états financiers.

Faits saillants

L'année 2018 se termine avec des revenus de 7 017 899 \$, soit une hausse de 322 102 \$ par rapport aux revenus budgétés. La hausse des revenus est due à une multitude de facteurs qui ont dépassé les prévisions, tels que des revenus d'intérêts, des droits sur les sablières et les gravières, des remboursements d'assurance, des droits de mutation, des subventions diverses, etc.

La hausse des revenus, jumelée à une saine gestion des dépenses, permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 664 852 \$.

Aucun nouvel emprunt ne s'est ajouté en 2018, ce qui permet à la dette à long terme de la municipalité de diminuer de 647 529 \$, passant de 7 705 536 \$ à 7 058 007 \$. La dette nette quant à elle se situe à 5 609 200 \$.

Projets 2018

- Nous avons exécuté les travaux de prolongation de la rue Joseph-Gagné et avons supporté financièrement la corporation Îlot d'or pour la construction du nouveau Pavillon Yvon-Boucher.
- Nous avons débuté des travaux de réfection de divers tronçons de rue, notamment la 6^e Rue Ouest entre la 7^e Avenue et la 10^e Avenue, la 9^e Avenue entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest, ainsi que la 3^e Rue Ouest entre la 9^e Avenue et la 10^e Avenue.
- Nous avons procédé au changement des compresseurs au Club de curling.
- Nous avons également apporté les services d'aqueduc et d'égout au Parc Optimiste dans l'objectif d'y installer un bloc sanitaire ainsi qu'un parc à jeux d'eau.
- Nous avons supporté la Fabrique St-Paul dans la transformation de l'église en bâtiment multifonctionnel pour en assurer la pérennité.
- Nous avons également participé à la mise en place de la Forêt du 100^e sur le terrain de l'École secondaire La Concorde.

Projets 2019

À ce propos, plusieurs projets sont présentement en cours ou devraient débiter dans les prochaines semaines :

- Éclairage décoratif et affichage de l'hôtel de ville;
- Aménagement des points de vue et création d'une fresque au sommet du Mont-Bell;
- Installation d'un pavillon au bout de la 9^e Avenue, derrière le Motel La Bell'Villa;
- Soutien à l'organisation des fêtes du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre;
- Début des procédures pour la réfection de la bibliothèque;
- Asphalage du chemin du 9^e-Rang en collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre;
- Asphalage de nombreux tronçons en milieu urbain, notamment :
 - 6^e Rue Ouest, entre la 7^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 9^e Avenue, entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest;
- Réfection de l'ensemble des stations de pompage d'eaux usées;
- Acquisition d'une nouvelle souffleuse et d'un nouveau chargeur sur roues;
- Acquisition d'une nouvelle surfaceuse à glace.

Je tiens à souligner l'excellent travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

Jean-Maurice Matte

Maire

Le 2 juillet 2019

DON AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 3 juin 2019, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 1 000 \$ à M. Kevin Dulong-Lapointe, coordonnateur de Senneterre à pied (à gauche).



Lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2019, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 500 \$ à Mme Micheline Soucy, représentante d'Action Bonne Nouvelle (à gauche).

PROGRAMME RÉNORÉGION

Il reste encore des fonds au programme d'aide à la réparation « RénoRégion » de la Société d'habitation du Québec.

Une aide financière pouvant atteindre 95 % peut être accordée pour des travaux visant à assurer la sécurité des occupants du logement ou corriger une défectuosité majeure sur l'un ou l'autre des éléments suivants : la cheminée, le système d'alimentation en eau potable, les murs extérieurs, le système de chauffage, la toiture et l'électricité.

Pour être admissible, la valeur uniformisée des bâtiments de votre immeuble ne doit pas excéder 115 000 \$ en excluant le terrain. Cette valeur est disponible sur votre compte de taxes. Les travaux à apporter doivent être d'un minimum de 2 000 \$ et ceux-ci doivent être exécutés par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec. L'aide maximale est de 12 000 \$ selon les travaux. La proportion remboursée dépend du revenu de l'ensemble des occupants de la résidence.

Pour plus d'information ou pour faire une demande, veuillez contacter Mme Mel-Annie Paquin, responsable de l'urbanisme à la Ville de Senneterre au 819 737-2296 au poste 212 ou par courriel à mpaquin@ville.senneterre.qc.ca.

EXPOSITION DE MME LINE PÉPIN DANS LA SALLE DU CONSEIL

La Ville de Senneterre est heureuse d'accueillir dans la salle du conseil de l'hôtel de ville les oeuvres de Mme Line Pépin, bachelière en enseignement des arts.

Ayant plusieurs expositions à son actif au cours des années, ses oeuvres cette fois-ci sont inspirées du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre. « *J'ai voulu représenter Senneterre d'une façon ludique : réunir l'industrie du bois, la forêt et la chasse. C'est pourquoi l'idée m'est venue de faire des panaches insolites à partir de rondins, de branches, de fourrure, de récupération, etc.* », a mentionné Mme Line Pépin.

L'eau de pluie et de ruissellement

L'eau de ruissellement est le surplus d'eau n'ayant pas réussi à s'infiltrer dans le sol ou à s'évaporer, s'écoulant à la surface du sol. Ces eaux sont généralement constituées d'eaux pluviales.

Pourquoi y a-t-il ruissellement?

Lorsque le sol ne peut pas absorber plus d'eau à la suite d'une très forte pluie par exemple, l'eau reste à la surface du sol et n'est pas filtrée. De même, lorsque le sol est **imperméable** (ex. : béton, asphalte, toiture, sol argileux abitibien, forte pente, etc.), l'eau ne pourra pas pénétrer le sol. **Cela provoque le ruissellement d'eau pouvant entraîner des polluants jusqu'aux cours d'eau.** Le ruissellement des eaux a, par le fait même, des impacts négatifs sur la qualité de l'eau, l'érosion et la recharge de la nappe phréatique.

L'eau doit normalement **s'infiltrer dans le sol**, où elle sera **absorbée** par les arbres et plantes, ou encore ira recharger la nappe phréatique. **Le sol est un filtre naturel; l'eau qui y circule est filtrée de ses polluants!**

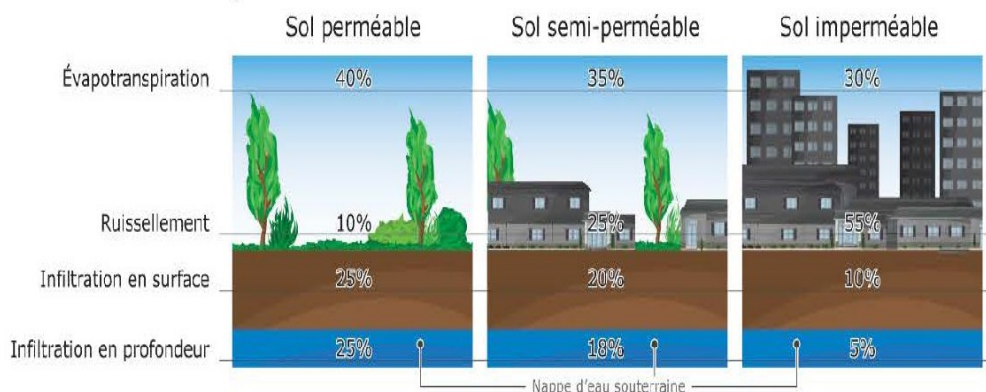
Solutions :

Réduisez votre quantité de surfaces imperméables!

- Adoucissez vos pentes fortes;
- Optez pour du gravier ou du pavé au lieu de l'asphalte;
- Installez une toiture verte.

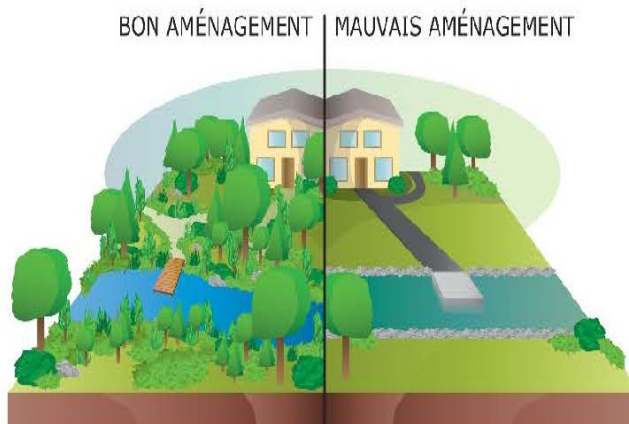
Aider l'eau à infiltrer le sol

- Transformez une partie de votre terrain en jardin d'eau;
- Installez une bande filtrante;
- Dirigez l'eau de la gouttière vers un milieu perméable;
- Installez des fossés végétalisés ou des noues pour diriger l'eau vers votre jardin d'eau ou vers une bande filtrante.



Les impacts du ruissellement

Le ruissellement est le principal moyen de **transport du phosphore**. Plus les débits d'eau sont grands, plus la concentration en phosphore dans l'eau sera élevée. Cette accumulation de nutriments pourra causer l'**eutrophisation accélérée** des lacs et favorisera l'apparition des **cyanobactéries**. Un ruissellement fort entraînera l'**érosion des sols**, vous pourriez perdre une partie de votre terrain en bordure de l'eau ou des terres cultivables en agriculture! Il ne pourra pas y avoir une recharge de la nappe phréatique, diminuant la quantité d'eau souterraine. L'eau circulant en surface de notre sol imperméable emportera le pollen, sable, pesticides, engrais, déjections animales, métaux lourds et produits du pétrole, ce qui **contaminera nos plans d'eau**.



Source : ROBVO.

Limitez la quantité d'eau sur votre terrain

- Installez un baril collecteur d'eau de pluie.

En aménageant votre terrain, vous faites une grande différence! Visitez notre site Internet pour en apprendre plus.

Pour informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819 824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

OBVAJ
Organisme de bassin Versant
Abitibi-Jamésie

ABONNEMENT GRATUIT EN 2019 À LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

À l'occasion du 100^e de Senneterre et afin de souligner ce grand moment, la Bibliothèque intermunicipale est fière de vous annoncer que les abonnements sont gratuits en 2019, et ce, peu importe la date de votre abonnement ou de votre réabonnement. Les règlements, retards, pertes, bris de livre, etc. demeurent quand même en vigueur. Venez en profiter en grand nombre!

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE	
Heures d'ouverture	
Lundi	18 h 30 à 20 h 30
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ

LE TRAIN DE M. ROGER SYLVESTRE À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE



La Ville de Senneterre a fait l'acquisition d'une oeuvre d'art fabriquée entièrement par un artiste de chez nous. M. Roger Sylvestre a fait une maquette de train électrique dans un environnement naturel. La maquette comprend un village avec de nombreuses bâtisses, des arbres, un cours d'eau, différents moyens de transport et bien sûr un train avec de nombreux wagons.

Retraité d'Hydro-Québec, M. Sylvestre a pu mettre ses compétences électriques en avant plan. De cette façon, le train est fonctionnel tout comme les lumières en haut des lampadaires. À l'intérieur de la maquette, il y a une multitude de détails tous différents selon le point de vue que nous avons.

Au tout début, M. Sylvestre a construit cette maquette par passion pour les trains et le chemin de fer. Installée dans le sous-sol de sa demeure et à l'abri de plusieurs regards, M. Sylvestre et la Société d'histoire ont discuté de l'éventualité d'offrir cette oeuvre au public. C'est à ce moment que la Ville a décidé de faire l'achat de la maquette et de la confier à la Société d'histoire qui a le mandat de la mettre en valeur.

Depuis son arrivée dans son nouvel emplacement, il y a eu quelques changements sur l'oeuvre afin de la mettre en évidence. Nous invitons la population à venir découvrir ce petit trésor dans les nouveaux locaux de la Société d'histoire situés à l'intérieur de l'Église St-Paul au 401, 4^e Rue Ouest.

FORMATION SENNETERRE 2019

FORMATION PREMIERS SOINS - GÉNÉRAL DU 23 AU 25 AOÛT 2019

Journée	Date	Heure	Endroit	Nb heures
VENDREDI	23 août 2019	18 h à 21 h	Centre Aqua-Spec de Senneterre (73, rue des Érables)	3 h
SAMEDI	24 août 2019	8 h 30 à 17h (30 min. de dîner sur place)		8 h
DIMANCHE	25 août 2019	12 h à 17 h		5 h
Formateur : Anthony Lafleur				16 h

DATE : 23, 24 et 25 août 2019

DURÉE : 16 heures

PRIX : 85 \$, frais d'examen inclus et brevet

NOMBRE DE PLACES : 10 participants

INSCRIPTION : Du 14 août 2019 au 21 août 2019

Par téléphone au 819 737-2296, poste 501, à Mme Joanie Fillion ou poste 201 à Mme Danielle Bilodeau.

En ligne http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE

MATÉRIEL OBLIGATOIRE : Masque de poche et gants

VOLUMES OBLIGATOIRES : Manuel canadien de premiers soins

INFORMATION : Mme Joanie Fillion, responsable aquatique, au 819 737-2296, poste 501, jfillion@ville.senneterre.qc.ca

PISCINE MUNICIPALE

La prochaine session de piscine aura lieu du 16 septembre au 2 décembre 2019.

Les inscriptions pourront s'effectuer dès le 3 septembre 2019 à 12 heures sur le site Internet de la Ville de Senneterre au <http://www.ville.senneterre.qc.ca>, onglet « Loisirs », section « Inscription en ligne ».

CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

L'ouverture de votre aréna municipal est prévue pour le 16 septembre 2019. L'horaire sera diffusé sur le site Internet de la Ville de Senneterre. Pour toute information ou réservation, n'hésitez pas à communiquer avec M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521, ou par courriel à fleblond@ville.senneterre.qc.ca.

**OUVERTURE
TRÈS PROCHAINEMENT !**

LE BÉCARD DE SENNETERRE



Un groupe de gens d'affaires de Senneterre se sont associés pour créer une nouvelle équipe de la Canadian Premier Junior Hockey League (CPJHL) « Le Bécard de Senneterre ».

La CPJHL est une ligue de développement, où de nombreux joueurs commencent leur carrière junior. Les jeunes hockeyeurs doivent ajuster leur style de jeu à un niveau plus élevé.

Dès l'automne prochain, l'aréna municipal sera l'hôte des matchs de cette ligue, où plusieurs jeunes hockeyeurs de Senneterre font déjà partie de l'équipe. Surveillez la page Facebook « Le Bécard de Senneterre » pour connaître l'horaire des matchs.

MATCH DES HUSKIES VS FOREURS

Il y aura un match de hockey présaison de la Ligue de hockey junior majeur du Québec des Huskies de Rouyn-Noranda vs Les Foreurs de Val-d'Or au Centre sportif André-Dubé le dimanche 15 septembre 2019 à 15 heures. Le coût des billets est de 10 \$/personne et ils sont disponibles à l'hôtel de ville de Senneterre sur les heures d'ouverture et à la billetterie des Foreurs au Centre Air Creebec à Val-d'Or. Il sera aussi possible de se procurer des billets le jour du match s'il reste de la place. Surveillez la publicité pour plus d'informations. Plusieurs surprises au rendez-vous. Soyez de la partie!



FIN DE SEMAINE DE RETROUVAILLES MÉMORABLE

Le Comité du 100^e remercie la population d'avoir été présente en si grand nombre à la fin de semaine des retrouvailles. Votre fébrilité et votre bonne humeur étaient palpables et ont contribué au succès de cette magnifique fête.

Un merci spécial à tous les partenaires sans qui cette fin de semaine de retrouvailles n'aurait pu avoir lieu.

Un énorme merci aux centaines de bénévoles pour leur investissement en temps durant toutes les festivités.



Desjardins vous présente la

Écrivez un message à la personne de votre choix pour qu'il soit lu dans 25 ans.

Pour plus d'informations, informez-vous au bureau du 100e.

Articles promotionnels

Plusieurs souvenirs du 100e sont encore disponibles à la boutique. Viens voir ce qu'il nous reste!

- Polo
- Casquette
- Livre
- Épinglette
- Coupe à vin

ÉVÈNEMENTS

- 23 août : **Rendez-vous du citoyen**, Parc Optimiste
- 23 août : **Pré-vente de cartes de membre 2020 de la Société d'horticulture**, Parc Optimiste
- 24-25 août : **Senneterre à pied/Défi des flambeaux**, Devant l'hôtel de ville
- 26 août : **Tournoi de golf bénéfice de l'Îlot d'or inc.**, Club de golf A.R.C.N.
- 29 août : **Conférence Manu Lemire** Centre de prévention suicide de Senneterre
- 3 septembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 11 septembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 14 septembre : **Super mixte de fermeture Boralex**, Club de golf A.R.C.N.
- 15 septembre : **Match des Huskies vs Foreurs**, Centre sportif André-Dubé
- 16 septembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 18 septembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 25 septembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 26 septembre : **Souper spaghetti au profit du voyage étudiant 2021**, École secondaire La Concorde
- 28 septembre : **Triathlon Mundo**, Mont-Bell
- 2 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 6 octobre : **Début de la saison 2019-2020 du Club de tir**, Club de tir de Senneterre
- 7 octobre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre



BRIGADE DES INCENDIES DE SENNETERRE



**NOUS
RECRUTONS**
819 856-5719

Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse www.ville.senneterre.qc.ca, onglet « La Ville », rubrique « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télec. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca